



## Liste des Délibérations du Conseil Municipal Séance du lundi 3 avril 2023

N°	OBJET	VOTE
2023.15	AFFAIRES GÉNÉRALES – VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE	Adoption à l'unanimité
2023.16	AFFAIRES GÉNÉRALES – ESPACE MULTI ACTIVITÉS – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UNE SALLE COMMUNALE	Adoption à l'unanimité
2023.17	AFFAIRES GÉNÉRALES – ÉTUDE D'AVANT-PROJET POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE SPORTIF DU « STADE JEAN-BAPTISTE MANZONI »	Adoption à l'unanimité
2023.18	AFFAIRES SCOLAIRES – MAINTIEN DE LA SEMAINE A 4 JOURS A LA RENTREE 2023	Adoption à l'unanimité
2023.19	AFFAIRES SCOLAIRES – CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE SAINTE HÉLÈNE SUR ISÈRE RELATIVE AUX FRAIS DE SCOLARITÉ POUR L'INCLUSION SCOLAIRE (ULIS)	Adoption à l'unanimité
2023.20	FINANCES – PROJET PÔLE DE SANTÉ – DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT ET À TOUS AUTRES ORGANISMES	Adoption à l'unanimité
2023.21	FINANCES – PROJET DE TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX – DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT, À LA RÉGION, À L'ÉTAT, ET À TOUS AUTRES ORGANISMES	Adoption à l'unanimité
2023.22	FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET M14	Adoption à l'unanimité
2023.23	FINANCES – COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET M14	Adoption à l'unanimité
2023.24	FINANCES – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022 – BUDGET M14	Adoption à l'unanimité
2023.25	FINANCES – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023	Adoption à l'unanimité
2023.26	FINANCES – SUBVENTIONS À LA SPA – ANNÉE 2023	Adoption à l'unanimité
2023.27	FINANCES – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNÉE 2023	Adoption à l'unanimité
2023.28	FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2023 – M 14	Adoption à l'unanimité
2023.29	FINANCES – COTISATIONS INTERCOMMUNALES 2023	Adoption à l'unanimité
2023.30	RESSOURCES HUMAINES – AVENANT À LA CONVENTION POUR L'INTERVENTION DU CENTRE DE GESTION SUR LES DOSSIERS DE RETRAITE CNRACL	Adoption à l'unanimité
2023.31	URBANISME – RÉVISION ALLÉGÉE N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME - DÉCISION RELATIVE À LA NON-RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE	Adoption à l'unanimité
2023.32	URBANISME – RÉVISION ALLÉGÉE N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME – BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRÊT DU PROJET	Adoption à l'unanimité
2023.33	URBANISME – MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME - DÉCISION RELATIVE À LA NON-RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE	Adoption à l'unanimité
2023.34	INTERCOMMUNALITÉ – CONVENTION POUR LA MISE À DISPOSITION DE L'EMA DANS LE CADRE DES ANIMATIONS SÉNIORS DU CIAS ARLYSÈRE POUR L'ANNÉE 2023	Adoption à l'unanimité

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa publication. Elles peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans les deux mois à compter de leur publication, ou de la date de rejet du recours gracieux (le silence de l'auteur de la décision durant un délai de deux mois valant rejet tacite de la demande).

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

Liste affichée le 11/04/2023

Mise en ligne sur le site de la commune le 11/04/2023

La secrétaire de Séance  
Madame Emmanuelle DUMOND



Le Maire  
Monsieur François GAUDIN